



Notre réf.: 00185/2021/GS/LCC/CNF

12 février 2021

Objet: Dix-huitième session du Conseil régional I

- Suite à donner:
- 1) Désigner des délégués pour participer à la session et prendre les dispositions nécessaires pour leur obtenir des lettres de créance
 - 2) Préinscrire les délégués dans le système d'inscription en ligne (ERS)

Madame, Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer que la dix-huitième session du Conseil régional I de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) se déroulera via une plate-forme virtuelle multilingue, les 18 et 19 mars 2021.

Vous pourrez consulter l'ordre du jour provisoire de la session et le mémoire explicatif qui l'accompagne sur le [site Web consacré à la session](#). Des instructions et des lignes directrices sur l'utilisation de la plate-forme de vidéoconférence seront également publiées sur le site Web de la session et les participants seront priés de tester cette plate-forme avant la session.

En outre, la règle 20 du Règlement général de l'OMM (*Recueil des documents fondamentaux N° 1*) (OMM-N° 15) prévoit que les Membres sont tenus de fournir les pouvoirs de leur délégation pour la session en indiquant clairement le/la délégué(e) principal(e) et son/sa suppléant(e). À cet égard, je vous saurais gré de bien vouloir nous faire parvenir, en temps voulu, les pouvoirs de vos délégués signés par une autorité gouvernementale compétente de votre pays, ou au nom de celle-ci.

Compte tenu du statut officiel dont ils jouissent auprès de l'OMM, les représentants permanents sont invités à procéder à l'inscription en ligne de leur délégation à la session. Le lien permettant d'accéder au système d'enregistrement en ligne (ERS), ainsi que l'identifiant et le mot de passe qui ont été communiqués par courriel aux représentants permanents restent valables pour toutes les réunions de l'OMM à venir (<https://eventregistration.wmo.int/register/>).

Veuillez noter que l'inscription en ligne pourra se faire jusqu'au **16 mars 2021**. Pour de plus amples informations sur la préinscription en ligne, n'hésitez pas à prendre contact avec le Secrétariat de l'OMM par courriel à l'adresse suivante: registration@wmo.int.

Veuillez noter également que la communication des renseignements demandés via le système d'enregistrement en ligne ne dispense pas les Membres de présenter les pouvoirs habilitant leurs délégations à participer à la session.

Compte tenu du temps limité imparti aux discussions sur les documents pendant la session en ligne, les représentants permanents et les délégués sont invités à soumettre à l'avance leurs commentaires et propositions de modification des documents, par courriel à plenary@wmo.int, de préférence une semaine avant la session.

Copie de la présente est adressée au Représentant permanent de votre pays auprès de l'OMM et à son conseiller en hydrologie, ainsi qu'aux Missions permanentes auprès de l'Office des Nations Unies.

Veillez agréer, Madame, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.



Petteri Taalas
Secrétaire général